



# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



## Région PACAC

### **Déclaration préliminaire CTPIR du 08/10/09**

Nous sommes convoqués ce jour pour un CTPR portant sur :

- Le projet d'arrêté permettant le versement de la prime de restructuration concernant la fermeture du FAE Marseille Amaryllis
- Le projet d'organisation territoriale en cours et le budget opérationnel de programme 2010-2011

La PJJ, au travers de ses missions et de ses moyens, est actuellement malmenée et remise en cause dans ses principes d'éducation et de service public. Les budgets et les postes sont diminués et redéployés dans un contexte de RGPP qui priorise la rentabilité face aux missions et aux conditions de travail.

A l'ordre du jour de ce CTPIR, il s'agit d'entériner la fermeture du FAE Amaryllis dans sa dernière phase, à savoir, l'examen de l'arrêté autorisant le versement de la prime de restructuration. Nous tenons à rappeler notre détermination à lutter contre toutes les fermetures de structures qui ne répondent qu'à une logique comptable au service d'une politique de dévoiement des missions éducatives.

Notre administration tente, par cette prime de restructuration, de bâillonner les agents par un maigre dédommagement à l'encontre de personnels victimes et culpabilisés de la fermeture de leur service ou de leur poste. Il est fait fi de cette maltraitance institutionnelle que l'on dénonce depuis plusieurs CTPR.

Pour nous, les moyens accordés à la PJJ doivent servir prioritairement les lieux de prise en charge éducative, à savoir les EPE, les services d'insertion et les milieux ouverts. Nous ne reconnaissons pas les CEF et EPM comme des services d'éducation et condamnons le détournement des budgets vers ces structures répondant à l'idéologie sécuritaire.

Les restructurations annoncées dans la plus grande confusion apparaissent pour les personnels injustes et injustifiables car elles ne répondent à l'intérêt pédagogique des prises en charge ou à l'amélioration des conditions de travail, mais sont dictées par le règne tout puissant de la rentabilité. Le « management » s'exerce à force de contrats d'objectifs et de moyens, d'indicateurs de performance et autre jargon où l'humain n'a plus de place ! Les personnels sont soumis à une pression insupportable de rentabilité devant la menace de perdre leur poste ! Face à ces injonctions, l'administration ne respecte même pas les nouvelles règles du jeu qu'elle instaure, ni même la Loi puisqu'elle l'anticipe au travers du recentrage au pénal et des priorités données aux missions probatoires.

Comme si cela ne suffisait pas, chaque agent, tous corps confondus, subit un bouleversement sans précédent concernant la nature même de son emploi et des missions pour lesquelles il pensait œuvrer. Pour les mettre au pas, tous les coups bas sont permis : menaces de suppressions de postes, redéploiements, missions provisoires, mutations dans l'intérêt du service, menaces de sanctions disciplinaires, formations obligatoires d'adaptation aux nouvelles orientations, baisse des budgets, mutualisation des fonctions et des postes...

La liste est longue de toutes ces violences quotidiennes qui s'exercent sur les agents. Notre administration malmène ses personnels en instrumentalisation sa chaîne hiérarchique totalement piégée par cette mise au pas. Le paroxysme de cette maltraitance a malheureusement été atteint par la tentative de suicide sur son lieu de travail de la Directrice départementale de PARIS.

Dans ce contexte, nous réclamons un état des lieux régional, afférent aux conditions de travail, communiqué aux organisations syndicales pour la tenue de CTPD et d'un CTPIR spécifique sur le sujet.

Concernant ce CTPIR, il n'est pas question pour nous de siéger sur la réorganisation territoriale et le BOP 2010-2011 sans dénoncer au préalable cette mécanique qui balaie le sens de nos missions, l'engagement des professionnels dont les valeurs et les métiers ne sont plus respectés.

Pendant que le navire PJJ est happé dans le tout répressif et rentable, ne comptez pas sur nous pour endosser le costume des musiciens du Titanic qui jouent pendant le naufrage !

Nous continuerons à sonner l'alarme et dénoncerons toutes les situations qui ne respectent pas les agents et leurs conditions de travail.